

AE-DU PILON

9 boulevard de la mouillelongue – 71210 TORCY (Agrément E0607106160)

96 avenue de la république – 71210 MONTCHANIN (Agrément E0907106360)

11 route de couches – 71670 LE BREUIL (Agrément E1707100040)

PARCOURS DE FORMATION

Catégories B

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez au travers de ce parcours comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Nous nous engageons à vous accompagner dans cette formation et à faire en sorte qu'elle corresponde à vos besoins et à vos attentes.

PARCOURS THEORIQUE

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite, soit via internet. Des cours théoriques collectifs en présentiels sont également dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes abordés durant nos cours théoriques collectifs sont les suivants :

- Découverte mécanique du véhicule (notamment des systèmes de sécurité et d'aide à la conduite et/ou principes de fonctionnement du véhicule)
- L'utilisation des feux
- La signalisation verticale (les panneaux)
- Les différents régimes de priorité et savoir franchir une intersection
- Connaître et mieux appréhender les usagers 2 roues
- Principes de l'arrêt et du stationnement
- La signalisation horizontale (les marquages au sol)
- Alcool et stupéfiants

- Le permis à point
- Effets et principes physiques de la vitesse

Les cours théoriques sont dispensés les mercredis de 14h à 15h. De plus, le premier samedi de chaque mois, de 11h à 12h, une séance en lien direct avec la pratique vous est proposée.

Pour les élèves inscrits aux catégories deux roues et à la catégorie remorque des sessions collectives théoriques sont organisées afin de parler de thèmes plus spécifiques à leurs contraintes (les horaires de ces sessions sont à voir directement avec le moniteur spécifique à la catégorie ou avec le secrétariat) :

- Effets et principes des forces en mouvement (énergie cinétique, force centrifuge, centre de gravité, force gyroscopique)
- Règles spécifiques aux cyclomoteurs
- Règles spécifiques aux motocyclettes
- Règles spécifiques aux ensembles (automobile+remorque)
- Savoir charger correctement son véhicule (impacte du chargement et surcharges)

PARCOURS PRATIQUE

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, par temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, en campagne, sur autoroute, en ville, ou conduite de nuit. Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (pas de conduite de nuit possible l'été). De plus, nous ferons en sorte que votre parcours soit progressif en commençant par exemple par apprendre à maîtriser votre véhicule dans un trafic faible ou nul avant de passer à des conditions normales puis difficiles. Il en va de même sur l'apprentissage des différentes compétences qui se feront par étape pour une meilleure appréhension des objectifs. Tout au long de cette formation un suivi pédagogique vous sera proposé ainsi que, le cas échéant, à vos tiers légitimes (parents, représentants légaux, financeurs...).

Les cours pratiques sont dispensés du lundi au vendredi de 8h à 19h et les samedis de 8h à 16h.

VOYAGE ECOLE

Durant votre formation pratique, un voyage école vous sera proposé. Il permettra de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire. Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

Les voyages pédagogiques sont dispensés du lundi au vendredi de 8h à 19h et les samedis de 8h à 16h.

ECOUTE PEDAGOGIQUE

De l'écoute pédagogique vous sera proposée. En quoi consiste t-elle? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

PARCOURS DE FORMATION

Catégories A

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez au travers de ce parcours comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Nous nous engageons à vous accompagner dans cette formation et à faire en sorte qu'elle corresponde à vos besoins et à vos attentes.

PARCOURS THEORIQUE

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite, soit via internet. Des cours théoriques collectifs en présentiels sont également dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes abordés durant nos cours théoriques collectifs sont les suivants :

- Découverte mécanique du véhicule
- La signalisation verticale (les panneaux)
- Les différents régimes de priorité et savoir franchir une intersection
- Connaître et mieux appréhender les autres usagers
- La signalisation horizontale (les marquages au sol)
- Alcool et stupéfiants
- Le permis à point
- Effets et principes physiques de la vitesse, de l'énergie cinétique, de la force centrifuge et de la force gyroscopique

Les cours théoriques sont dispensés les mercredis de 13h à 14h et les samedis (sauf exceptions) de 11h à 12h.

PARCOURS PRATIQUE

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, par temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, en campagne, sur autoroute, en ville, ou conduite de nuit. Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (pas de conduite de nuit possible l'été). De plus, nous ferons en sorte que votre parcours soit progressif en commençant par exemple par apprendre à maîtriser votre véhicule dans un trafic faible ou nul avant de passer à des conditions normales puis difficiles. Il en va de même sur l'apprentissage des différentes compétences qui se feront par étape pour une meilleure appréhension des objectifs.

Tout au long de cette formation un suivi pédagogique vous sera proposé ainsi que, le cas échéant, à vos tiers légitimes (parents, représentants légaux, financeurs...).

Les cours pratiques sont dispensés du mardi au vendredi de 8h à 19h et les samedis de 8h à 16h.

PARCOURS DE FORMATION

Catégorie AM

Apprendre à conduire est une démarche responsable. Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'atteindre le niveau requis pour prétendre à l'examen de conduite et pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez au travers de ce parcours comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Nous nous engageons à vous accompagner dans cette formation et à faire en sorte qu'elle corresponde à vos besoins et à vos attentes.

PARCOURS THEORIQUE

Des cours théoriques collectifs en présentiels seront dispensés durant votre formation par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes abordés durant nos cours théoriques collectifs sont les suivants :

- Découverte mécanique du véhicule
- La signalisation verticale (les panneaux)
- Les différents régimes de priorité et savoir franchir une intersection
- Les régimes de priorité
- Connaître et mieux appréhender les autres usagers
- La signalisation horizontale (les marquages au sol)
- Alcool et stupéfiants
- Effets et principes physiques de la vitesse, de l'énergie cinétique, de la force centrifuge et de la force gyroscopique

PARCOURS PRATIQUE

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, par temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, en campagne, en ville, ou conduite de nuit. Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (pas de conduite de nuit possible l'été).

De plus, nous ferons en sorte que votre parcours soit progressif en commençant par exemple par apprendre à maîtriser votre véhicule sur un parking, puis dans un trafic faible ou nul avant de passer à des conditions normales puis difficiles. Il en va de même sur l'apprentissage des différentes compétences qui se feront par étape pour une meilleure appréhension des objectifs.

Tout au long de cette formation un suivi pédagogique vous sera proposé ainsi que, le cas échéant, à vos tiers légitimes (parents, représentants légaux, financeurs...).

Les cours pratiques sont dispensés du mardi au vendredi de 8h à 19h et les samedis de 8h à 16h.